

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 4 juillet 2006 à 19h40.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Monsieur Mario Breton, conseiller au siège numéro 4, est absent.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, salue les membres du conseil et les téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2006-07-179

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 27 autres items :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 JUIN 2006

LÉGISLATION

4. MISE A JOUR DES SERVITUDES : FERME JEAN-ROCH CHAMPAGNE ET FILS / PATRICK THIBAUT ET NANCY BOUCHER
5. NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ : RÉGIE INTERMUNICIPALE
6. DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. : PROJET DU SERPENTIN ET DE LA CONDUITE DE DIX POUCES

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

7. PARTICIPATION MUNICIPALE : ACCES-LOGIS
8. AUTORISATION INSTALLATION PONCEAU : MONSIEUR GINO DUPUIS
9. DATE : CONSULTATION PUBLIQUE – PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE
10. RÈGLEMENT DE ZONAGE : AJOUT D'UN USAGE EXCLU DU P.U.
11. ÉVALUATION TRAVAUX : GARAGE AU 289 ET RÉSERVE À SEL

FINANCES-GESTION DES SERVICES

12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ VILLES ET VILLAGES FLEURIS
13. COMPTE DU MOIS

TRAVAUX PUBLICS

14. SOUMISSION PELLE MÉCANIQUE : PROJET DE DRAINAGE RUE MERCIER/POULIN
15. SOUMISSION TUYAUX : PROJET DE DRAINAGE RUE MERCIER/POULIN
16. ÉCLAIRCIE DES PLANTATIONS : PUIITS GEORGES BOUTIN
17. LAC DU CURÉ ENNIS : NETTOYAGE ET POSE D'UNE BORNE-FONTAINE SÈCHE
18. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS

MATÉRIEL-ÉQUIPEMENT-FOURNITURE

19. ACHAT : AIR CLIMATISÉ
20. ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES USAGÉS
21. ACHAT : COMPRESSEUR À L'AIR

LOISIRS – TOURISME – SECURITE PULIQUE

22. RÉOLUTION D'APPUI : VÉLO VILLAGE
23. POMPIER : ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

INFORMATIONS

24. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC

25. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE

26. CORRESPONDANCE

27. AUTRES ITEMS

- VISION FEMMES BEAUCE-SARTIGAN – COTISATION ANNUELLE
- DÉPÔT DE DOCUMENT : CHEMIN DE DÉTOUR DU RANG GRAND SHENLEY - MONSIEUR ERIC LAPOINTE

28. PERIODE DE QUESTIONS

29. CLOTURE DE LA SESSION

3. **DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 JUIN 2006**

2006-07-180 **Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 6 juin 2006 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière.

4. **MISE À JOUR DES SERVITUDES : FERME JEAN-ROCH CHAMPAGNE ET FILS/PATRICK THIBAUT ET NANCY BOUCHER**

2006-07-181 **Considérant** que la municipalité réalisera le projet de drainage des rues Mercier/Poulin au cours du mois d'août prochain ;

Considérant que la municipalité possède déjà une servitude légale pour le fossé ouvert existant sur la propriété de la Ferme Jean-Roch Champagne et Fils (No 3 390) ainsi que sur celle de Monsieur Patrick Thibault et Nancy Boucher (No 3 389);

Considérant que les actes de servitude doivent être mis à jour et que ledit fossé présentement ouvert sera canalisé ;

Considérant que les propriétaires concernés sont consentants ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité

De mandater Me Paul Poirier, notaire, pour la rédaction des contrats ;

De mettre à jour les actes légaux de servitude, de spécifier que le fossé sera dorénavant canalisé, d'y inclure un plan de localisation et de mentionner qu'une servitude et qu'un droit de passage d'une largeur de 6 mètres existeront au dessus de ladite canalisation pour assurer l'entretien ;

D'autoriser le maire, Monsieur Herman Bolduc et la Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

5. NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ : RÉGIE INTERMUNICIPALE

2006-07-182 **Considérant** que Monsieur Herman Bolduc, maire et délégué à la Régie Intermunicipale, souhaite céder son poste de délégué à la Régie Intermunicipale ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de nommer à titre de délégué à la Régie Intermunicipale Monsieur Richard Vermette et Monsieur Mario Breton à titre de substitut.

6. DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. : PROJET DU SERPENTIN ET DE LA CONDUITE DE DIX POUCES

2006-07-183 **Considérant** que la municipalité souhaite installer un serpentín sur le lot 18-A-P rang 8 Sud et remplacer une conduite d'eau potable brancher à un ancien réservoir à ciel ouvert par une nouvelle conduite d'un diamètre dix pouces partant de la tour d'eau potable et empruntant le même tracé que l'ancienne conduite susmentionnée sur les lots 18-A-P et 13-3-P rang 8 Sud et 9 Sud pour assurer à la fois et une meilleure qualité d'eau aux citoyens et la continuité du service lors de bris ;

Considérant qu'une partie desdits équipements seront installés en zone agricole et que la municipalité doit obtenir l'autorisation de la C.P.T.A.Q. pour utiliser celle-ci à une fin autre que l'agriculture ;

Considérant que lesdits équipements doivent être connectés au réservoir d'eau potable et qu'il n'y a pas de possibilité pour d'autre emplacement ;

Considérant que la municipalité doit joindre à cette demande une résolution confirmant que ledit projet ne contrevient à aucune réglementation municipale ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de demander l'autorisation à la CPTAQ pour l'installation d'un serpentín et le remplacement d'une ancienne conduite par une conduite d'un diamètre de dix pouces. La présente requête s'avère conforme à la réglementation municipale.

7. PARTICIPATION MUNICIPALE : ACCÈS-LOGIS

Ce point est remis à la séance d'ajournement.

8. AUTORISATION INSTALLATION PONCEAU : MONSIEUR GINO DUPUIS

2006-07-184 **Considérant** que Monsieur Gino Dupuis, propriétaire du 427, Quatrième rang Nord, souhaite aménager une nouvelle entrée ;

Considérant que les ponceaux installés auraient dix-huit pouces (18) de diamètre par vingt-quatre (24) pieds de long ;

Considérant que Monsieur Dupuis souhaiterait installer des tuyaux de plastique ;

Considérant que Monsieur Guy Veilleux, inspecteur municipal s'est rendu sur les lieux et certifie que la dimension des tuyaux et l'emplacement de l'installation sont conformes au règlement ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Gino Dupuis à aménager une nouvelle entrée selon les dimensions susmentionnées. Les tuyaux devront être en béton et non en plastique tel qu'exigé dans le règlement. L'inspecteur municipal devra aller vérifier la conformité des travaux à la fin de ceux-ci.

9. DATE : CONSULTATION PUBLIQUE – PERMIS DE CONSTRUCTION D'UNE PORCHERIE

2006-07-185

Considérant le dépôt de nouveaux documents dans le dossier de demande de permis pour la construction d'un complexe (un bâtiment et une fosse à fumier) d'élevage porcin de la Ferme Du Rocher B.M. Inc. ;

Considérant que suite à ce dépôt, l'inspecteur en bâtiment doit prendre connaissance des nouveaux documents et émettre un nouvel avis de recevabilité ce qui entraînera le report de l'assemblée ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de fixer la nouvelle date de l'assemblée publique à mardi le 8 août 2006 à 19h30 à la salle du conseil située au deuxième étage de l'Hôtel de Ville sise au 499, rue Principale à Saint-Honoré-de-Shenley ;

QUE Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière est autorisée à effectuer toutes les dépenses reliées à la tenue de ladite assemblée.

10. RÈGLEMENT DE ZONAGE : AJOUT D'UN USAGE EXCLUS DU P.U.

2006-07-186

Considérant que l'urbaniste de la MRC de Beauce-Sartigan souhaite connaître la position du conseil municipal face à l'ajout de la disposition suivante au chapitre 3 « Usages exclus du P.U. » dans les nouveaux règlements d'urbanisme :

C) Les bâtiments et enclos servant à la garde et l'élevage d'animaux, à l'exception des chiens et des chats.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'inclure la disposition susmentionnée dans les nouveaux règlements d'urbanisme de notre municipalité.

11. ÉVALUATION TRAVAUX : GARAGE AU 289 ET RÉSERVE À SEL

2006-07-187 **Considérant** que Monsieur Richard Vermette, conseiller au siège numéro 1 et responsable des bâtiments, a demandé des prix pour la réparation du plancher et des portes et fenêtres du garage municipal situé au 289 route Shenley Ouest ;

Considérant que l'évaluation sommaire des coûts s'élèvent approximativement au montant budgété soit treize milles (13 000\$) dollars ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser les réparations susmentionnées et de profiter de l'occasion pour réparer la réserve à sel en plaçant des blocs de béton à l'entrée du bâtiment en plus d'excaver, poser du tuff, couler du ciment et paver le plancher et la cour face au bâtiment.

12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ VILLES ET VILLAGES FLEURIS

2006-07-188 **Considérant** qu'à chaque année le Comité Villes et Villages Fleuris demande une aide financière de l'ordre de mille dollars (1000) ;

Considérant que ladite somme est prévue au budget ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de verser la somme de mille dollars (1000) au Comité de Villes et Villages Fleuris.

13. COMPTE DU MOIS

2006-07-189 Les comptes du mois de juin sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de juin 2006 au montant de 169 509.74\$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 124 757.17\$, les comptes à payer représentent 21 596.11\$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 23 156.46 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2006 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2006-07-189.

14. SOUMISSION PELLE MÉCANIQUE: PROJET DE DRAINAGE RUE MERCIER/POULIN

2006-07-190 **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2006-06-150, un appel d'offres sur invitation fut lancé aux trois entrepreneurs locaux ;

Considérant que la municipalité a reçu les soumissions de deux entrepreneurs à savoir :

EXCAVATION DROUIN DORIS INC.

HITACHI 150 1993 0.8m³ 70 \$/hre

CATERPILLAR 320L 1993 0.975m³ 80 \$/hre

J.P. ROY BEAUCE EXCAVATION INC.

KOMATSU PC220 1987 1 verge ½ (0.8) 78\$/hre

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de retenir la soumission de l'entrepreneur Excavation Drouin Doris Inc. avec sa pelle Hitachi 150 1993 0.8m³ à soixante-dix (70) dollars l'heure. Le tout est conforme à l'appel d'offres sur invitation.

15. SOUMISSION TUYAUX : PROJET DE DRAINAGE RUE MERCIER/POULIN

2006-07-191 **Considérant** qu'en vertu des résolutions 2005-07-216 et 2006-06-149, un appel d'offres sur invitation fut lancé à trois entrepreneurs de béton et deux de plastique (polyéthylène) ;

Considérant que la municipalité a reçu les soumissions des Industries de Ciment de La Guadeloupe, Les produits de ciments de Sherbrooke Ltée, Fortier 2000 Inc. et Réal Huot ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir la soumission la plus basse soit celle des Industries de ciment de La Guadeloupe au montant de soixante-treize mille sept cent quarante-quatre (73 744) dollars, transport inclus, taxes en sus. Les cadres, grilles, clapets, couvercles, mécanique, accessoires sont exclus. Ce prix fut calculé avec des tuyaux de 30 pouces de diamètre tel qu'indiqué au plan. La traverse de la rue Principale (RP1) ayant été retirée du projet, le montant correspondant sera soustrait de la soumission.

16. ÉCLAIRCIE DES PLANTATIONS : PUIITS GEORGES BOUTIN

Ce point est remis à la séance d'ajournement.

17. LAC DU CURÉ ENNIS : NETTOYAGE ET POSE D'UNE BORNE-FONTAINE SÈCHE

2006-07-192 Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'installation d'une borne-fontaine sèche au lac du curé Ennis (face à l'Aréna).

18. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS

2006-07-193 Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Daniel Mercier au coût de soixante dollars (60) de l'heure (la fourniture des équipements et le temps de l'homme compris) pour le fauchage des lots vacants et des accotements.

19. ACHAT : AIR CLIMATISÉ

2006-07-194 **Considérant** qu'une recherche de prix fut effectuée auprès de deux fournisseurs pour l'installation d'une climatisation dans les locaux de l'Hôtel de Ville;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir la plus basse soumission soit celle de Chauffage P. Gosselin au coût de trois mille six cent cinquante (3650) dollars, taxes en sus. Ladite soumission fait partie intégrante de la présente résolution.

20. ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES USAGÉS

2006-07-195 **Considérant** que suite à l'affichage d'avis publics pour la vente d'équipements informatique usagés, aucune offre ne fut déposée au bureau municipal ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'offrir l'écran le plus récent à Monsieur Mario Breton, conseiller au siège numéro 4, et de disposer des autres équipements auprès de la Régie Intermunicipale.

21. ACHAT : COMPRESSEUR À L'AIR

2006-07-196 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'acquérir un compresseur à l'air de 5 hp Devair (3 cylindres) modèle IS5-5580-03 chez Les Distributions Gicclair Inc. au coût de mille cinq cent quatre-vingt-quinze (1595) dollars.

22. RÉSOLUTION D'APPUI : VÉLO VILLAGE

2006-07-197 **Considérant** qu'un projet de circuit cyclable est en branle dans le cadre du programme Vélo Village;

Considérant que le CLD de Beauce-Sartigan, organisme en charge du projet, souhaite connaître les intentions des municipalités;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'appuyer ledit projet et de réserver une enveloppe budgétaire pour les années futures. L'argent servira à l'entretien des panneaux de signalisation.

2006-07-198 **Considérant** qu'un projet de circuit cyclable est en marche;

Considérant que la voie cyclable prévue sur la route 269 partant du rang 6 Nord en direction Ouest vers le centre urbain sera partager avec les automobilistes;

Considérant la densité de la circulation sur ladite route;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports d'asphalter l'accotement du tronçon susmentionné si ce n'est déjà prévu dans les travaux qui devaient avoir lieu au cours de l'été. De faire parvenir une copie conforme de la présente résolution à Madame Diane Leblanc, Députée du comté de Beauce-Sud.

23. POMPIER: ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

2006-07-199 Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat des équipements suivants pour un montant approximatif de trois mille cinq cent cinquante-sept (3 557) dollars tel que prévu au budget:

- Détecteur 4gaz
- Trois tuyaux de succion flexible (4 ½ x 10)
- Chargeur multiple
- Étui de prélèvement avec bandoulière
- Sonde flottante
- Lunette d'approche.

24. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

25. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Monsieur Richard Vermette, substitut à la Régie Intermunicipale, résume les principaux points discutés à la session régulière.

26. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de juin 2006. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

27. AUTRES ITEMS

- **VISION FEMMES BEAUCE-SARTIGAN – COTISATION ANNUELLE**

2006-07-200 **Considérant** que l'organisme Vision Femmes Beauce-Sartigan ayant pour mission l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes de notre MRC demande une cotisation annuelle ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'un verser un montant de vingt dollars (20) tel que demandé pour la cotisation annuelle.

- **DÉPÔT DE DOCUMENT : CHEMIN DE DÉTOUR DU RANG GRAND SHENLEY - MONSIEUR ERIC LAPOINTE**

Monsieur Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, fait lecture et dépose une lettre dans laquelle il stipule qu'il se retire complètement du dossier du chemin de détour du rang Grand-Shenley afin de ne pas se faire accuser de parti-pris et de conflits d'intérêts de la part de tierces parties.

28. PERIODE DE QUESTIONS

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

29. CLOTURE DE LA SESSION

2006-07-201 **Il** est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente session à mercredi le 5 juillet 2006 à 20h00. Il est 21h25.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.